

**LA WALLONIE PLUS FORTE AVEC LA FRANCE
AVEC LA FRANCE, BRUXELLES GRANDE VILLE FRANCAISE**

Affiliez-vous au R.W.F.-R.B.F.

Cotisation : étudiant-chômeur-retraité = 500 BEF ; Membre ordinaire : 750 BEF – Membre d'honneur : 1.000 et plus

Au compte : 000-0700633-02

Indiquez clairement votre nom et votre adresse, ainsi que la mention : cotisation R.W.F. 2000. Dès la réception, nous vous enverrons votre carte de membre.

**VOUS POUVEZ AUSSI AIDER FINANCIEREMENT NOTRE
CAMPAGNE ELECTORALE**

Versez, pour la bonne cause, à notre « Fonds de combat »

Au compte : 000-0655686-63

Indiquez nom et adresse, et la mention « Fonds de combat »

Adresse du Parti : R.W.F. – B.P. 28 – 1050 IXELLES 1.
<http://www.ifrance.com/rwf> - Courriel : rwf@ifrance.com

INVITATION : CONGRES DU 23 SEPTEMBRE 2000 – 14 H.

LE DEUXIEME CONGRES DU R.W.F. aura lieu à LIEGE, le samedi 23 septembre 2000, à 14 heures précises, au Palais des Congrès.

Tous les membres, candidats aux élections, sympathisants et simples observateurs sont les bienvenus à ce Congrès. Les intervenants feront rapport sur l'état du parti depuis sa création le 27 novembre 1999 à Charleroi ; sur notre présence aux élections du 8 octobre (plus de 400 candidats !), sur la situation politique et sur nos perspectives d'avenir.

En plus des orateurs du parti, deux discours importants seront prononcés par d'éminentes personnalités françaises. Mettez vos convictions en pratique : soyez présents ! Le présent avis vaut invitation cordiale à chacune et à chacun d'entre vous.

Trait d'Union

Le bulletin des membres et des militants du R.W.F.

Belgique-België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud 1
n°68910

**RASSEMBLEMENT
WALLONIE-FRANCE**

M. Philippe Lenaerts
48 avenue Jean Palfyn
1020 Bruxelles



**23 Septembre 2000 à 14H
Congrès du R.W.F.
A LIEGE –
PALAIS DES CONGRES**

Trimestriel – Première année – n° 5
Juillet 2000 – EDITION
SPECIALE
Bureau de dépôt : Braine l'Alleud
Editeur responsable :
Paul-Henry GENDEBIEN
Jevigné 38 4990 LIERNEUX

<http://www.ifrance.com/rwf>
Courriel : rwf@ifrance.com

**Elections communales et provinciales
Les listes du R.W.F.**

Alors qu'il vient à peine de se constituer, le R.W.F. est déjà en mesure de présenter des listes dans toutes les provinces wallonnes et dans un certain nombre de communes importantes.

En tout, plus de **400 candidats**. Nous publions ci-dessous **les noms des têtes de listes** pour les districts provinciaux et les communes où nous serons présents.

• **Elections provinciales**

Province de Liège

<u>District</u>	<u>Têtes de liste</u>
Liège (15 candidats)	Maurice LEBEAU
Seraing (6 candidats)	Me Luc BALAES
Fléron (10 candidats)	Mme Chantal ROMAIN
Saint-Nicolas (9 candidats)	Marc GOOTS
Herstal (3 candidats)	Mme Michèle SWENNEN
Visé (5 candidats)	Mme Denise DUPONT
Verviers (5 candidats)	Olivier MONTULET
Dison (6 candidats)	Eric HENRARD
Eupen (6 candidats)	Mme Annette HOUART
Spa (5 candidats)	José CRUTZE
Huy (8 candidats)	Marcel DEHALU
Waremme (6 candidats)	Marc PHILIPPE

Province de Luxembourg

<u>District</u>	<u>Têtes de liste</u>
Virton (4 candidats)	Mme Christine BERGMAN
Florenville (5 candidats)	Guy DENIS

Province de Namur

<u>District</u>	<u>Têtes de liste</u>
Namur (14 candidats)	Mme Janine DEMOULIN
Fosses-la-ville (5 candidats)	Mme Sandrina GOFFAUX
Philippeville (4 candidats)	Mme Marie-Louise DI CARA

Province de Brabant wallon

<u>District</u>	<u>Têtes de liste</u>
Nivelles (25 candidats)	Joël GOFFIN
Wavre (31 candidats)	Pierre BARY

Province de Hainaut

<u>District</u>	<u>Têtes de liste</u>
Charleroi (13 candidats)	André LIBERT
Châtelet (6 candidats)	Dr. DERBAUDRENHIEU
Seneffe-Fontaine (8 candidats)	Dr. Etienne HUVELLE
Thuin (4 candidats)	Mme Karin BUXANT
Binche (6 candidats)	Patrick HENNAUT
La Louvière (6 candidats)	Me Bernard ROLAND
Soignies (6 candidats)	Max HASSELIN
Mons (6 candidats)	Mme Magdalena CRETEUR
Dour (5 candidats)	Maurice BEFAYT
Boussu (5 candidats)	Freddy NORMAIN
Ath (5 candidats)	Olivier DUBRAY
Tournai (6 candidats)	J.-N. MARQUEBREUCQ
Péruwelz (3 candidats)	Guy VESSIE

• Elections communales

- Charleroi (51 candidats) Jean GRENIER
- Liège (49 candidats) Dr. Jean-Louis ERNOTTE
- Des listes sont également déposées à :

Fontaine-L'Evêque (André LIBERT)
Morlanwelz (Daniel DROFIK)
Courcelles (Ernest DRAILY)
Saint-Nicolas (Marc GOOTS)

Le Bureau exécutif du R.W.F. félicite et remercie toutes celles et tous ceux qui se portent candidats aux élections du 8 octobre.

Le Bureau exprime aussi sa vive gratitude aux électrices et aux électeurs qui ont accepté de signer les actes de présentation des candidatures.

Le R.W.F. adresse un message aux électrices et aux électeurs

La Wallonie doit savoir dans quelle direction elle doit aller. La Flandre, elle, le sait: elle veut devenir un Etat indépendant. Le fédéralisme belge fonctionne mal. Les partis officiels au pouvoir préparent de nouvelles capitulations pour l'après 8 octobre : autonomie fiscale de la Flandre, nouveaux rabotages des facilités à Fourons et dans la Périphérie, renforcement du Benelux, régionalisation de la loi communale, augmentation du nombre des élus flamands à Bruxelles, refus de refinancer notre enseignement, etc.)

Demain, le salut de la Wallonie passera par son union avec la France. Il faut préparer cette union.

C'est pourquoi il faut un nouveau parti de défense et d'action : le R.W.F. (Rassemblement Wallonie-France), au service des Wallons et de toute la Wallonie.

1. Pourquoi le R.W.F. a-t-il été créé ?

Le R.W.F. est et restera radicalement différent des autres. Les partis officiels, eux, se ressemblent tous. L'un après l'autre, ils vont au pouvoir sans changer les choses en profondeur.

- Le R.W.F. a un programme qui vaut beaucoup plus et beaucoup mieux que le catalogue habituel de promesses des partis officiels (écologistes compris). Ces promesses, ils ne les tiennent généralement pas. C'est pourquoi le R.W.F. vous propose un nouveau projet politique.

- Le R.W.F. est un parti nécessaire et utile parce que la Wallonie sera mieux défendue par un parti wallon.

- Le R.W.F. est un parti moderne car il veut moderniser la Wallonie et l'ouvrir vers la France, vers l'Europe et vers le monde. Comment ? Par l'union de la Wallonie avec la France.

- Le R.W.F. est un parti pluraliste et totalement ouvert à tous les démocrates.

- Le R.W.F. propose une société fondée sur la solidarité. Il refuse les excès d'une société d'individualisme et d'assistance.

- Le R.W.F. veut réformer fondamentalement les relations du citoyen avec ses institutions politiques, c'est-à-dire rétablir le sens de l'Etat (respect du citoyen par l'Etat, respect de l'Etat par le citoyen), et enfin préserver des services publics nécessaires au bien-être de la population plutôt que de les vendre à de grandes sociétés.

2. Que se passera-t-il lorsque la Flandre proclamera son indépendance ? Que doit faire la Wallonie ?

La Wallonie doit préparer son avenir. d'autant plus que la Flandre souhaite son indépendance. Nous devons nous préoccuper de ce que deviendront les jeunes générations. La nation flamande prépare son propre avenir et elle souhaite son Etat. La volonté flamande est forte. Elle a une conséquence : tous les jours la Belgique disparaît un peu plus.

La Wallonie ne peut pas être demain un protectorat flamand. Les Wallonnes et les Wallons doivent avoir la fierté, l'intelligence et le courage d'assumer eux-mêmes leur avenir. Un avenir, cela se prépare. Prenons les devants.

- La Wallonie a une solution positive et pacifique à portée de la main : à côté d'elle, la France. Le R.W.F. propose que la Wallonie s'unisse à la France. La France a toujours été notre alliée et notre amie, avec une même langue et une même culture, avec une force économique puissante et une grande tradition sociale qui donneront aux Wallons la sécurité et la dignité.

- La France est le premier investisseur extérieur en Wallonie. En effet, 40% des entreprises wallonnes importantes sont sous contrôle français. Cela veut dire que la France a des intérêts chez nous. Il est donc certain qu'elle ne nous refusera pas son aide. Comme l'avait prédit le Général de Gaulle, elle nous ouvrira ses bras.

3. Pourquoi faut-il voter pour le R.W.F. à la Province ? Que feront les élus du R.W.F. ?

Il faut d'abord savoir que la province est un pouvoir politique, situé entre la commune et la région. Créée pour surveiller les communes et assurer le maintien de l'ordre, la province a ensuite étendu ses compétences à tout ce qui est « d'intérêt provincial » (routes provinciales et petits cours d'eau, aspects de l'enseignement, de l'aide sociale, de la médecine préventive, de la culture, du tourisme ...). La province est dirigée par un Gouverneur (qui est l'œil du gouvernement

central) et par six députés permanents, plus ou moins contrôlés par les nombreux conseillers provinciaux 84 en Hainaut, 84 pour Liège, 56 en Brabant Wallon, 56 à Namur et 47 pour le Luxembourg).

Les provinces sont **issues des départements français** auxquels nous appartenions avant la domination hollandaise.

Les partis officiels ont tous promis depuis vingt ans soit de supprimer soit de se réformer en profondeur les provinces. En effet, les provinces sont peu démocratiques, non transparentes et politisées à outrance. Mais les partis officiels n'ont jamais tenu leurs promesses; gaspillages et participation sont plus que jamais présents. Par exemple, chacun sait que pour obtenir un emploi à la province, il faut être affilié au parti du député permanent.

Puisque le R.W.F. est persuadé que le régime belge ne va pas survivre très longtemps, nous croyons qu'il ne convient pas de faire des promesses inutiles aux électrices et aux électeurs. Nous vous demandons de **voter R.W.F. à la province pour donner du poids à nos projets d'avenir wallon et français**. Et aussi pour nous aider à obtenir des élues et des élus. Cependant nous voulons être clairs : les élu(e)s du R.W.F. ne sont pas candidats aux postes de députés permanents.

Ils siégeront au Conseil provincial en votre nom.

Ils surveilleront la gestion des autres partis et contrôleront la députation permanente avec une totale indépendance que les autres n'auront pas (puisque'ils pourraient être du même parti que les députés permanents).

Ils vérifieront l'usage que la Province fait de vos impôts et vous feront rapport régulièrement sur ce sujet. Ils exigeront la création d'un audit (une commission d'enquête) sur le fonctionnement de la Province (gaspillages, doubles emplois, politisation des nominations, cumuls de fonctions ...) et feront des propositions positives pour préparer la transformation future des provinces en départements.

4. Les provinces wallonnes doivent se rapprocher des départements français.

Gouverner, c'est prévoir. C'est pourquoi nous demandons la création d'une commission wallonne (avec participation de la Région et de chacune de nos provinces) pour étudier le fonctionnement du département et préparer ainsi la future transformation de nos provinces en départements.

A l'intention des électrices et des électeurs, voici un bref aperçu du département.

Créé en 1789, le département français est l'ancêtre direct de nos provinces. En 1982 et 1983, les lois Deferre dites de décentralisation ont attribué aux départements la qualité de collectivité territoriale au même titre que les communes et les régions. Le département est devenu un véritable pouvoir autonome libre de se gérer.

Ces lois ont aussi transféré aux départements et à leurs organes élus, les Conseils Généraux, des compétences supplémentaires. Cela permet d'affirmer que la France n'est plus comme on le dit à tort, un état fortement centralisé et jacobin.

Le Conseil général est composé de conseillers généraux. Le conseiller général est le seul représentant de son canton, car il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. L'exécutif est aux mains d'une seule personne, le président du Conseil général qui gère les programmes et exécute les décisions - notamment budgétaires - du Conseil. Il est aidé par un bureau composé de vice-présidents.

Les compétences et attributions du Conseil général

- action sociale (personnes âgées, enfance, santé)
- construction et entretien des collèges (enseignement secondaire)

- routes départementales; ports maritimes autres que ceux d'intérêt national;
- action culturelle; environnement, patrimoine, tourisme;
- aide au développement économique et à l'emploi;
- aide à la création du logement social;
- transport des personnes hors centres urbains, notamment les transports scolaires.

Ressources

Le Conseil général vote le budget du département. Ses ressources financières sont constituées

par:

- des dotations de l'Etat;
- des emprunts;
- des ressources fiscales : à savoir
 - une partie des taxes locales immobilières, d'habitation, professionnelle.
 - les droits de mutation de biens immobiliers.
 - le produit de la vignette automobile dont le montant est fixé librement par chaque département

Réunions : le Conseil Général se réunit beaucoup plus souvent que notre conseil provincial, tient au moins quatre sessions par trimestre.

5. Le vote pour le R.W.F., c'est à la fois le vote du cœur et celui de la raison.

La Wallonie a toujours été proche de la France pour des raisons culturelles notamment. Une union Wallonie-France s'impose aussi pour des raisons, économiques et sociales.

Le cœur et la raison se rejoignent pour justifier le vote en faveur de notre projet. D'autant plus qu'une Wallonie isolée et repliée sur elle-même ne pourrait pas aller très loin.

La France est une chance pour la Wallonie :

- parce que la France est un pays moderne, jeune, inventif, qui a aujourd'hui renoué avec une prospérité sans égale en Europe depuis trente ans.
- parce que notre vie quotidienne est sans cesse reliée à la France (emplois, investissements dans nos entreprises, langue et culture, télévision et journaux, politique).
- parce que la France est porteuse de valeurs que nous voulons défendre pour les générations futures et pour lesquelles le cadre belge est maintenant dépassé (liberté, égalité, fraternité, mais aussi générosité internationale et solidarité à l'intérieur des Etats et entre les Etats)
- parce que la France est un Etat solide, organisé, garantissant la sécurité (un Etat qui n'a pas besoin de construire des cages pour organiser un championnat de football).
- parce que la France a une forte tradition sociale qui répondra aux besoins de la Wallonie.

Le seul vrai contrat d'avenir pour la Wallonie ne peut pas tenir dans un catalogue de promesses non tenues et de bonnes intentions, mais dans son union avec la France.

LA REUNION A LA FRANCE VERITABLE PROJET POLITIQUE CAPABLE DE MOBILISER LA WALLONIE et BRUXELLES

par
Paul-Henry GENDEBIEN

1. Le fédéralisme ne sauvera pas l'Etat belge.

L'opinion publique commence à s'en apercevoir : l'expérience fédéraliste n'aura pas permis de sauver l'Etat belge rongé par une crise permanente de nationalités. Plusieurs raisons expliquent cet échec du fédéralisme.

- Le fédéralisme n'a guère modifié la situation de la Wallonie qui reste une **minorité politique**. Un exemple seulement : entre 1950 et 1974, la fonction de Premier Ministre n'a été occupée par un Wallon que pendant 4 années. Aucun Wallon n'y accéda entre 1974 et 2000.
- Le fédéralisme **n'a pas apporté la paix** communautaire. Le feu ne cesse de couvrir sous la cendre. Non seulement en périphérie de Bruxelles ou à Fourons, mais à tous les niveaux de pouvoirs. A cet égard, le gouvernement actuel n'a rien pu modifier. On le erra mieux encore après le 8 octobre.
- Le fédéralisme auquel se soumettent les dirigeants wallons actuels **ne convient pas à la Flandre**. Celle-ci remet en cause les accords les plus solennels. Elle veut plus que le fédéralisme. Elle exige une autonomie transformable en indépendance.
- La Flandre majoritaire **n'a plus de projet** pour la Belgique. Cette dernière doute d'elle-même : elle n'est pas une Nation et son utilité, pour l'Europe disparaît. Ce qui subsiste « d'élite belge » n'est plus vraiment désireuse d'organiser la survie de la Belgique comme Etat. D'où le caractère velléitaire des tentatives de réaménager le fédéralisme.

- Le régime belge vit dans l'instabilité permanente. Sur l'avenir de la Belgique, Flamands et Wallons divergent profondément. **De nouvelles et graves déchirures s'annoncent.** De plus en plus, le fédéralisme belge évoque le dernier toit sous lequel se retrouvent, pour un temps, des conjoints qui vont divorcer.

2. La Wallonie officielle se résigne à son statut de minorité

- Si le fédéralisme ne sauvera pas l'Etat belge, il n'aura pas non plus réussi à redresser significativement la Wallonie sur les plans politique, culturel et économique. L'autonomie n'a pas permis l'émergence d'une nouvelle représentation politique de la Wallonie. Tout se passe aujourd'hui comme si la Flandre était dirigée par des Flamands et la Wallonie par des Belges. **Les responsables wallons pensent « belge » avant de penser « wallon ».** Après vingt ans d'autonomie wallonne, on voit bien qu'il n'y a pas de tradition étatique proprement wallonne ni d'aspiration wallonne à se doter des signes et des attributs de la souveraineté. Ainsi la Région wallonne a-t-elle reçu des compétences en matière de relations extérieures : elle les a réduites au rang du seul commerce extérieur. **Il n'est pas jusqu'à son propre nom qui est bradé** dans l'image qu'elle donne à l'étranger : elle s'y présente comme la Région wallonne de Belgique, très rarement comme la Wallonie. Imagine-t-on la Bavière, qui se considère comme un quasi-Etat, se définir comme la région bavaroise d'Allemagne ? Et la Bretagne se vend comme Bretagne, non comme « région bretonne de France ». A noter que l'auto-émasculation de la Wallonie officielle ne semble pas émouvoir les derniers Wallingants dont l'aveuglement est tel qu'on pourrait se demander s'ils ne travaillent pas en réalité pour la « Belgique malgré tout ».
- On doit aussi constater que la Wallonie n'a pas de vision d'une **grande politique culturelle** ni d'une **politique cohérente de l'enseignement.** Que ces compétences relèvent ou non de la Communauté française n'a pas en soi d'incidence déterminante : en effet, ces départements sont gérés par des Wallons et ce sont

des présidents de partis wallons qui organisent la structure des gouvernements de la Communauté Il n'y a pas aujourd'hui un ministre en titre de la Culture, il y en a trois ou quatre. Il en va de même de l'enseignement. Voici donc deux matières essentielles qui se trouvent volatilisées et atomisées de par la volonté de MM. Di Rupo, Michel et Morael. La classe dirigeante wallonne n'a pas de vision globale de l'avenir de la société wallonne et n'aperçoit pas le lien entre culture et enseignement, économie, emploi. Dès lors, la Wallonie - qui avait besoin d'autonomie comme de pain - n'est-elle pas en train de démontrer qu'elle n'a pas toutes les capacités voulues pour jouir de cette autonomie ?

- Sans doute peut-on enregistrer d'incontestables réussites ponctuelles dans la gestion de certains dossiers. **Cependant la Wallonie n'a pas voulu éradiquer les vices de fonctionnement de l'État central.** Elle les a même aggravés parfois. Nominations partisans, népotisme et clientélisme, saupoudrage des crédits et des subsides, confusion entre tel ou tel parti et l'administration, politisation à outrance des intercommunales, etc. Le gouvernement wallon est de plus en plus aux mains de « petits vizirs » et le Parlement wallon est un « comité Théodule » : la cantonalisation et la provincialisation de la Wallonie sont à la fois la conséquence d'une position de minorité résignée et le prélude à une future aggravation de cette position
- La régionalisation a été une étape nécessaire. Elle était même indispensable. Elle a permis des avancées. Mais elle aura aussi démontré la **non-viabilité** économique et politique d'une Wallonie indépendante.

3. La réunion de la Wallonie à la France : seul projet d'avenir capable de mobiliser la Wallonie.

Les constats qui précèdent conduisent à renforcer dans leur conviction tous ceux qui pensent, comme le R.W.F., qu'une union avec la France et notre intégration dans la République, comme région à part entière, se justifieront de plus en plus.

- **La Flandre, tous les jours, prépare son avenir** et veut devenir un « Etat flamand en Europe ». Wallonie et Bruxelles ont donc le droit et le devoir de songer à leur propre avenir et de le préparer. C'est la mission du R.W.F.-R.B.F.
- Cet avenir ne peut pas être une « petite Belgique continuée ». Celle-ci (ensemble Wallonie-Bruxelles, parfois appelée le *Wallo-brux* ou la *Minibel*), a certainement des partisans dans une partie de la classe politique et des milieux monarchiques ; on y voit le meilleur moyen de préserver le caractère exorbitant de leurs pouvoirs actuels. Un secteur de la bourgeoisie, anti-française par principe, y trouverait la possibilité de conserver son statut social. Cette hypothèse est évidemment contraire à toutes les aspirations historiques du mouvement wallon. Au yeux de la population, elle n'aurait guère plus de crédibilité que l'indépendance de la seule Wallonie, car elle n'offrirait pas plus de sécurité politique, économique ou financière. Une petite Belgique sans la Flandre tenterait en vain de reproduire à perpétuité « le paradis belge perdu » et les vertus mythiques qui lui sont attribuées. Amputée de 60% de sa population, « la Belgique malgré tout » n'est que la formule impossible de ceux qui croient pouvoir revenir en 1840. Un Etat wallon ou une Belgique francophone hésiteraient entre une mauvaise imitation de la France et une principauté réactionnaire anti-française.
- **La seule solution d'intérêt public est bien la réunion à la France.** Les Wallons s'y rallieront soit par raison, soit par un élan du cœur, soit par une combinaison des deux motifs. Bruxelles y verra aussi plus d'avantages que d'inconvénients. avec sa section bruxelloise, le R.B.F. (Rassemblement Bruxelles-France), le R.W.F. propose aux Bruxellois d'accompagner la Wallonie dans sa démarche, avec l'organisation d'un référendum sur cette question.

Il est clair que l'échec du fédéralisme et le caractère d'une mini-Belgique francophone donnent chaque jour des arguments nouveaux à notre projet réunificationniste.

- **La Wallonie devra bientôt choisir : ou bien « rester belge » à tout prix ou bien se préparer au « choix français ».** Là réside le seul vrai contrat d'avenir pour la jeunesse wallonne avec, à la clef, la sécurité économique et social et une ouverture au monde par l'intermédiaire d'une grande nation dont le rayonnement culturel, politique, économique n'est plus à démontrer.
- C'est pourquoi le **R.W.F.**, créé à Charleroi le 27 novembre 1999, s'enracine profondément dans la **tradition historique du mouvement wallon** et notamment dans celle du Congrès National Wallon de Liège en 1945. Le mouvement wallon n'est pas mort, au contraire ! **Il retrouve son ardeur d'antan et renouvelle ses cadres** par la montée en ligne, pour les élections du 8 octobre, d'une nouvelle génération de militants. Un élan remarquable, fait de dignité et de volontarisme, les anime. Grâce à eux, le R.W.F. - R.B.F. a un grand objectif et le met en œuvre : refuser la résignation accablée qui frappe trop d'esprits en Wallonie et à Bruxelles, devenir le vrai fer de lance de l'action wallonne et bruxelloise, préparer un avenir pour nos deux régions dans le cadre de la République.

4. Le projet politique du R.W.F.-R.B.F., c'est un changement de régime.

La bataille est désormais engagée entre les partisans de la réunion à la France et les « Belges » fédéralistes ou non qui se font les artisans de « la Belgique malgré tout », même en réduction. Il faut un parti – le R.W.F. – pour se placer sur le même terrain que les partis « belges » qui dirigent actuellement la Wallonie et Bruxelles.

- Cependant, le R.W.F. ne veut pas l'alternance partitocratique, mais bien **l'alternative radicale**. Seul un parti au discours rigoureux, au projet clair et au comportement non pouvoiriste pourra casser le mur de silence que le régime a édifié autour du peuple.

Il y a d'autres justifications à la formations d'une nouvelle formation politique.

- Les partis officiels – en ce compris le parti Ecolo – ne sont pas à la **hauteur des implications historiques** des événements que nous vivons et que nous allons vivre. Nous ne disons pas que ces partis sont inutiles ou méprisables, nous pensons seulement qu'obsédés par le compromis, ils ne peuvent apercevoir le dénouement qui s'annonce. A la fois produits et bénéficiaires du système politique belge, ils préféreront, le plus longtemps possible, une mauvaise solution à un risque historique.
- Les assurances privées données par des personnalités politiques traditionnelles en faveur de la thèse réunioniste ne suffisent plus. Elles ne font en rien avancer la cause. Elles ralentissent en fait la maturation politique des idées du mouvement wallon dans la grande opinion publique.
- Le mouvement wallon, confiné depuis près de vingt ans dans des cénacles confidentiels, doit se ressourcer au contact de la société. Il lui faut « aller au peuple » et lui dire la vérité. Et oser aller aux élections. Agir autrement reviendrait à condamner à mort le mouvement wallon et avec lui sa **fonction émancipatrice**.
- Grâce à son implantation à Bruxelles, le R.W.F.-R.B.F. est un parti de défense intransigeante des intérêts non seulement wallons mais aussi bruxellois. Il est ouvert à tous les ressortissants étrangers qui désirent s'y affilier.
- Parce qu'il propose l'adhésion à la République française, le R.W.F. – R.B.F. est naturellement un parti **républicain**. Et c'est aussi le seul parti politique qui évoque sans fard la nécessité d'un **changement de régime** politique vers une démocratie moderne fondée sur la citoyenneté républicaine, sur la renaissance de l'idée de service public pour l'intérêt général et sur la restauration du sens de l'Etat. En un mot, le nouveau parti a une ambition pour notre population, plus solide que le pâle et tiède contrat d'avenir concocté par la tripartite immobiliste actuellement au pouvoir.

Pour les Wallons et les Bruxellois, il est temps de se débarrasser **d'un vieux complexe de population coupable** placée sous protectorat. Il

est temps pour eux de songer à un avenir et de le préparer. Pour le bien-être des générations futures, cet avenir sera un destin commun avec la République française dont la puissance économique et la forte tradition sociale constituent **les seules vraies garanties et les seules vraies promesses** que nous puissions offrir à la jeunesse de Wallonie et de Bruxelles.

Paul-Henry GENDEBIEN

...Revue de Presse

▪ Le R.W.F. s'associe au souvenir de Grâce Berleur

Alors que les partis officiels wallons ne se sont guère manifestés à cet égard, le R.W.F. a tenu à s'associer à la commémoration des tragiques événements du 30 juillet 1950 au cours desquels, au moment où la crise royale atteint son point culminant, quatre Wallons furent abattus par la gendarmerie. Maurice Lebeau a publié un excellent article dans *Le Matin*, sous le titre « Grâce Berleur 50 ans après ».

Par ailleurs, une délégation officielle du parti s'est associée à la cérémonie organisée par les autorités communales devant le monument érigé à la mémoire des victimes. Dans la délégation du R.W.F. on reconnaissait notamment la présence de Paul-Henry Gendebien, Maurice Lebeau, Chantal romain, Marc Goots, Jean-Pierre Keymeul.

▪ Philippe BODEUX, dans *Le Soir* du 15 juillet 2000.

Le journaliste liégeois Philippe Bodeux commente longuement la présentation des têtes de listes liégeoises (aux élections communales et provinciales) par l'arrondissement de Liège, à l'occasion du 14 juillet. Le journaliste se demande si la France est prête à accueillir la Wallonie. « Reste, dans les scénarios extrêmement optimistes, à

savoir quel prix la France serait prête à payer pour intégrer la Wallonie et la charge de sa dette ? » Réponse : « ... les problèmes monétaires n'ont jamais empêché les progrès politiques » proclame patient le président du R.W.F. » Ajoutons que l'exemple de la réunification allemande – voulue politiquement par Helmut Kohl – démontre clairement la faisabilité de notre propre projet. L'écart économique entre les deux Allemagnes était en effet sans aucune mesure avec celui qui pourrait exister entre la France et quelques arrondissements wallons.

▪ Le groupe français CARREFOUR rachète GB.

Le journal *Le Monde* du 12 août titre : « Pour l'opinion belge, l'économie est passée sous le contrôle des groupes français ». L'article est signé per J.P. Stroobants (du *Soir*). Il écrit : « ...L'opération menée par CARREFOUR a conforté la population belge que, décidément, l'économie nationale n'existe plus et est devenue « hexagonale ». Nouveau mauvais coup, s'il en est, pour les derniers partisans de la belgitude ». Un « mauvais coup » pour eux, une confirmation pour nous. Et elle ne fait que renforcer notre sentiment : la France prend un si grand nombre d'intérêts chez nous et qu'elle ne pourra pas rester neutre au moment de la crise ultime et fatale de la « belgitude ». Rappelons les noms de quelques « fleurons » rachetés par des sociétés françaises : la Société Générale de Belgique par Suez, la Royale Belge par AXA, Cockerill-Sambre par USINOR, Petrofina par TOTAL, Tractebel par Suez-Lyonnaise des Eaux...

Les responsables R.W.F. dans les arrondissements

Tournai-Ath-Mouscron

Olivier DUBRAY, 46 boulevard de l'Est, 7800 Ath ☎ 0495/54.66.28

Soignies

Bernard ROLAND, 71 rue Tumélaire, 6000 Charleroi ☎ 071/32.56.37

Thuin

Paul-Henry GENDEBIEN, 38 Jevigné, 4990 Lierneux

Mons

Yvon NORMAIN, 465 rue de la Frontière, 7370 Dour ☎ 065/65.46.45

Charleroi

André LIBERT, 24A rue Hougaerde, 6142 Leernes ☎ 071/52.60.96

Brabant wallon

Joël GOFFIN, 14 rue Bayard, 1420 Braine-L'Alleud ☎ 02/384.16.05

Bruxelles et périphérie

**Marc WILMET, 174/26 avenue Huysmans, 1050 Bruxelles
Contact : Jean DUFRANE ☎ 02/742.29.36**

Namur-Dinant

**Janine DEMOULIN, 11/5 avenue de Smet de Nayer, 5000 Namur
☎ 081/22.84.83**

Liège

Maurice LEBEAU, 43 voie de la Hayette, 4761 Saive ☎ 04/370.23.53

Huy-Waremme

**Marc PHILIPPE, 23 avenue Alphonse Thomas, 4257 Coswarem
☎ 019/33.15.15**

Verviers

José CRUTZE, 7 rue Marie Louise, 4910 Theux ☎ 087/53.11.64

Province de Luxembourg

Steve JACOB, 6 rue du Chauffour, 6769 Houdrigny ☎ 0495/28.09.02

DEMOULIN, Marc PHILIPPE, Marc GOOTS et Olivier DUBRAY.